

Cargon® S

Herbicide de pré-levée pour les cultures de colza, pommes de terre, soja, pois protéagineux, betteraves et diverses cultures maraîchères.

Description du produit en bref

Herbicide de pré-levée pour les cultures de colza, pommes de terre, soja, pois protéagineux, betteraves et diverses cultures maraîchères.

Matières actives

360 g/l Clomazone + nitrate de sodium + chlorure de calcium

Formulation

Suspension de capsules (CS)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-7168

Mode d'action

Le **Clomazone** appartient au groupe chimique des Pyrolidones. La matière active est absorbée principalement par les racines et par les feuilles. Il est très rapidement véhiculé dans toute la plante. Il agit directement sur la photosynthèse en inhibant l'anabolisme des caroténoïdes, entravant ainsi la formation de la chlorophylle.

Utilisation Cultures maraîchères

Asperges

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S en pré-levée après la récolte; après la période de coupe après avoir nivelé les monticules. Dans les jeunes plantations avant la levée en printemps.

Carottes

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S. Mélange possible avec Sitradol SC 1.0 à 1.5 l/ha. Application post semis pré-levée jusqu'à 7 jours après semis mais avant la

levée de la culture ou des adventices. Réduire la dose sur cultures sous agril ou sols sableux. Profondeur du semis à 1cm. Miscible avec 1.0-4.0 l/ha Sitradol SC. Un sol humide favorise une bonne efficacité.

Céleri-branche

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après plantation. Pas de traitement dans des cultures sous couverture avec un agrotexile non tissée.

Céleri-pomme

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après plantation. Pas de traitement dans des cultures sous couverture avec un agrotexile non tissée.

Choux (toutes les variétés)

Chou-fleur, romanesco, broccoli, chou de Chine, pakchoi, chou frisé non pommé, chou blanc, chou rouge, chou frisé.

Dosage : 0,25 l/ha Cargon S application en pré-levée après plantation. Mélange possible 0.2 l/ha Cargon S + 3 l/ha Devrinol Plus ou 1.5 l/ha Butisan S. Cargon S peut provoquer des chloroses sur les cultures de choux.

Courges à peau non-comestible

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S avant ou aussitôt après plantation. Cargon S peut provoquer des chloroses sur feuilles traitées. Pas de traitement dans des cultures sous couverture avec un agrotexile non tissée.

Courges oléagineuses

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S + 2.0 l/ha Successor 600 immédiatement après le semis mais au plus tard 3 jours après et avant la levée de la culture et des mauvaises herbes.

Courgettes

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après la plantation (jusqu'au stade 6-feuilles de la culture). Danger de phytotoxicité dans les variétés sensibles, faire un essai préliminaire. Ne pas traiter des cultures sous agril.

Epinards

Dosage : 0,15 l/ha Cargon S application strictement en pré-levée immédiatement après le semis. Mélange possible avec Venzar à 600 g/ha. Cargon S peut provoquer des chloroses persistantes et une diminution de croissance sur les feuilles d'épinards. Ne pas traiter sur des sols sablonneux.

Fenouil

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S dans les cultures plantées immédiatement après plantation. Traitement uniquement sur des plantes robustes. 0.20 l/ha dans les cultures semées en pré-levée jusqu'à 2 jours après le semis. Ne pas traiter les cultures sous agril. Risque de chloroses.

Fève

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après plantation. Ne pas employer dans la production de semences.

Haricots

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S + 2.0 l/ha Successor 600 Application pré-levée au plus tard 2 jours après semis. Un sol humide favorise l'efficacité du produit.

Persil

Dosage: 0.15 l/ha Cargon S en pré-levée. Danger de phytotoxicité dans les variétés sensibles, faire un essai préliminaire. Ne pas traiter des cultures sous agril. Délai d'attente 90 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). 1 traitement par culture au maximum.

Pois non écosés

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après le semis mais au plus tard 3 jours après. Ne pas employer dans la production de semences.

Raves de Brassica rapa et B. napus

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après le semis mais au plus tard 3 jours après.

Rhubarbe

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S en pré-levée avant la reprise de la végétation en printemps.

Scorsonères

Dosage: 0.15 l/ha Cargon S en pré-levée. Danger de phytotoxicité dans les variétés sensibles, faire un essai préliminaire. Ne pas traiter des cultures sous agril. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). 1 traitement par culture au maximum.

Utilisation Grandes cultures

Betteraves à sucre et fourragères

Dosage: 0.15 l/ha Cargon S traitement unique lors de la troisième application fractionnée. Bonnes efficacités contre chénopodes et renouées. Miscible avec Bettix et Beetup Duo. La miscibilité avec Venzar SC et Debut Duo Active est limitée (chloroses accentuées possibles). Ne pas mélanger avec des herbicides anti-gramminés. Cargon S provoque des chloroses sur les feuilles des betteraves. Utiliser Cargon S au plus tôt 2 jours après une pluie. Demander conseil auprès du service technique.

Colza

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S + 2.0 l/ha Successor 600 immédiatement après le semis mais au plus tard après 3 jours après et avant la levée de la culture et des mauvaises herbes.

Féveroles

Dosage : 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après le semis mais au plus tard 3 jours après.

Lupin

Dosage : 0.3 l/ha Cargon S immédiatement après le semis mais au plus tard 3 jours après.

Pois protéagineux

Dosage : 0.2-0.25 l/ha Cargon S + 2.0 l/ha Successor 600 immédiatement après semis mais au plus tard 3 jours après et avant la levée de la culture et des mauvaises herbes.

Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 0.2-0.25 l/ha Cargon S + 0.5 kg/ha Dancor 70 WG après le buttage final et le tassement des buttes, mais avant l'apparition des premières feuilles.

Un sol humide favorise l'efficacité du produit. Cargon S peut provoquer des chloroses sur les jeunes feuilles de pommes de terre. Dans les cultures de plants de pomme de terre (semences) ceci peut rendre la reconnaissance des plantes infestées par les virus plus difficile.

Riz, semis sur terrain sec

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S en pré-levée, immédiatement après le semis.

Soja

Dosage : 0.2-0.25 l/ha Cargon S + 2.0 l/ha Successor 600. Immédiatement après le semis mais au plus tard 3 jours après et avant la levée de la culture et des mauvaises herbes.

Tabac

Dosage: 0.25 l/ha Cargon S immédiatement après la plantation.

Spectre d'efficacité

Spectre d'efficacité Cargon S Bonne efficacité:

Gaillet gratteron, Lamiers, Mouron des oiseaux, Renouée liseron, Tabouret des champs, Capselle.

Efficacité moyenne: Amarantes Mercuriales, Véroniques, Chénopodes, Renouée liseron, Renouée des oiseaux, Ethuse ciguë, Morelle noire, Pâturin, Panic pied de coq.

Efficacité insuffisante: Repousses de colza, Galinsoga, Matricaire, Pensée des champs.

Spectre d'efficacité du mélange Cargon S + Successor 600

Bonne efficacité: Panic pied-de-coq, Sétaires, Digitale sanguine, Paturin annuel, Amarante, Galinsoga, Tabouret des champs, Capselles, Matricaires, Gaillet gratteron, Renouées, Chénopodes, Morelle noire, Lamier, Mouron des oiseaux, Myosotis, Bident tripartite

Efficacité moyenne: Ambrosie, Spergule des champs, Mercuriale, Véroniques, Ortie royale, Ethuse ciguë, Géranium, Mauve, Mouron, Chénopodes, Pensée des champs, Pavot

Efficacité insuffisante: Repousses de colza, Liserons, Chardons, Menthe, Repousses de tournesol, Chiendent.

Spectre d'efficacité du mélange Cargon S + Dancor 70 WG

Bonne efficacité : Moutarde, Tabouret des champs, Véroniques, Fumeterre, Galinsoga, Laiterons, Capselles, Matricaires, Gaillet gratteron, Sénéçon, Pavots, Pensées, Lamiers, Myosotis, Mouron des oiseaux, Renouée liseron, Vulpin des champs, Pâturin annuel, Ray grass, Millets, Repousses de céréales, Repousses de colza

Efficacité moyenne: Amarantes, Mercuriales, Ravenelle, Ortie royale, Chénopodes, Morelle, Vesces, Folle avoine, Sétaires

Efficacité insuffisante: Mauvaises herbes vivaces, Chiendent, Morelle et Chénopodes résistants aux triazines.

Restrictions

Cargon S ne doit pas être employé sur des sols sableux ou filtrants. D'importantes précipitations après le semis peuvent provoquer une décoloration temporaire sur les feuilles. La profondeur du semis doit être régulière et les semences doivent être bien recouvertes. Le mélange avec Cargon S et Successor 600 ne doit pas être utilisé à proximité des eaux de surfaces. Ne pas utiliser Cargon S dans des cultures sous agril en cultures maraîchères.

Miscibilité

Pour élargir le spectre d'efficacité, Cargon S peut être mélangé avec 2.0 l/ha de Successor 600 dans les cultures de colza, soja, pois protéagineux et courges oléagineuses, avec 0.5 kg/ha de Dancor 70 WG dans les pommes de terre avec 1.0-4.0 l/ha Sitradol SC dans les carottes et avec 3.0 l/ha Devrinol Plus ou avec 1.5 l/ha Butisan S dans les choux. Dans les betteraves Cargon S peut être mélangé avec Bettix et Beetup Duo ou Debut + Gondor. Le mélange avec Venzar SC ou Debut Duo Active n'est pas préconisé (chloroses accentuées).

Rotation culturale

Après une récolte normale, toutes les cultures peuvent être semées. Si l'on doit ressemer une culture après une application du Cargon S, les pommes de terre, le soja, les pois, les haricots, le tournesol, Féverole, Trèfle rouge, Luzerne et le maïs sont recommandés.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

Une humidité du sol suffisante est importante pour avoir une bonne efficacité de Cargon S, ainsi qu'une bonne préparation homogène du sol. En cas de sécheresse, l'efficacité sera moins bonne mais reviendra avec les précipitations suivantes. Par temps chaud et une bonne croissance de plantes, l'effet est amélioré.

Important à savoir

Selon les conditions météorologiques Cargon S peut provoquer des chloroses dans toutes les cultures. Dans les choux, les épinards et les betteraves des chloroses peuvent persister jusqu'à la récolte.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 03 78 Emballage simple à 0,5 l

10 03 78 Carton à 12 x 0,5 l

Emballage

10 03 87 Emballage simple à 3 l

10 03 87 Carton à 4 x 3 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>